

M  **N** 

**27 ème TOURNOI
DE TENNIS DE TABLE
DE LA VILLE DE MONS**

UNE ORGANISATION DE L'ECHEVINAT DES SPORTS DE LA VILLE DE MONS

AEDEC HYON - CTT MONS ECURIE



SALLE OMNISPORT DE CUESMES

DIMANCHE 16/10/2011

TOURNOI DE LA VILLE DE MONS

REGLEMENT

1. Le tournoi est organisé par les clubs AEDEC Hyon, C.T.T.Mons Ecurie, sous le patronage de l'Echevinat des Sports de la Ville de Mons.
2. Le tournoi se déroulera le dimanche 16 octobre 2011 au hall omnisports de Cuesmes (Parking - Place de Cuesmes).
3. Le tournoi est réservé aux personnes affiliées à la FRBTT, conformément à ses statuts et règlement.
4. Les inscriptions seront reçues chez Eric VAN WYMEERSCH, Juge Arbitre, rue du Sartiau, 24 à 6530 THUIN par courrier ou par e-mail (evw.alc@skynet.be) sur le formulaire annexé et ce, pour le jeudi 13/10/11 à 24h00.
Tout joueur inscrit après le 13/10/11 à minuit ne sera pas pris en compte et aucune inscription ne sera prise par téléphone ou GSM
5. Chaque participant peut s'inscrire dans sa série et dans la série supérieure.
6. Le montant des inscriptions est de 5,00 € par série et 3,00 € par série jeunes
7. Les joueurs absents, mais régulièrement inscrits sont priés de verser le montant de leur inscription dans les 15 jours, au compte n° 750-9061906-33 du Comité Provincial du Hainaut de Tennis de Table.
8. L'élaboration des tableaux aura lieu le vendredi 14/10/2011 chez le Juge-Arbitre.
9. Les épreuves se dérouleront sur 16 tables.
10. L'horaire suivant sera d'application :

<u>Messieurs :</u>	<u>Dames :</u>
08h30 Série E6/E4	
09h00 Série D2/D0	
10h00 Série N.C.	
11h00 Série E2/E0	
11h00 Séries d'âge	11h00 Séries d'âge
12h30 Série D6/D4	12h00 Série D
12h30 Série Vétérans	13h00 Série N.C.
13h00 Série B	13h30 Série B
15h00 Série C	15h00 Série C
17h00 Série B spéciale	16h30 Série B spéciale.
11. Des prix en espèces récompenseront les participants : 2 prix jusque 16 participants, 4 jusque 32 et 8 au-delà.
12. Le Comité organisateur se réserve le droit de modifier le déroulement des séries, suivant le nombre d'inscriptions.
13. Le Comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol.
14. **Il est strictement interdit de fumer dans la salle.**

